

# Travailler moins, mieux, tous

## Réduire le temps de travail : personne n'a encore fait mieux pour combattre le chômage



A en croire Emmanuel Macron et les grands patrons, les 35 heures seraient devenues le handicap économique absolu.

Or, aucun dispositif n'a contribué à créer autant d'emplois.

Alors que le chômage et la recherche d'emploi concernent 5,4 millions de personnes, plusieurs syndicats, collectifs et élus appellent à relancer le débat autour du partage du temps de travail et de ses revenus, en abordant aussi les problèmes que cela pose auprès des salariés. D'autant qu'en France les salariés travaillent davantage qu'en Scandinavie et en Allemagne. Un débat indispensable si l'on veut vraiment faire de la lutte contre le chômage et les inégalités une priorité.

Emmanuel Macron n'apprécie pas vraiment les 35 heures. Il l'a encore fait savoir au Medef, fin août :

*"La gauche a longtemps cru que la France pourrait aller mieux en travaillant moins. C'était des fausses idées", lançait-il au patronat.*

Voilà qui devait clore une discussion à peine esquissée avant l'été, quand Christiane Taubira faisait part de son "rêve" d'une semaine de travail de 32 heures. Mais, avec 5,4 millions de personnes inscrites à Pôle emploi en France, dont 3,5 millions sans aucune activité<sup>1</sup>, n'est-ce pas précisément le moment de relancer le débat sur la répartition du travail ?

Quoi qu'en dise le ministre de l'Economie et des Finances, en 40 ans, il n'y a jamais eu autant de création d'emplois que lorsque cette "fausse idée" a été mise en oeuvre. Emmanuel Macron ferait bien de jeter un oeil aux courbes de l'Insee.

C'est en tous cas l'avis de la CGT. À peine élu à la tête de la Confédération, Philippe Martinez affirmait en début d'année son soutien à une nouvelle réduction collective du temps de travail vers une semaine de 32 heures.

*"La réduction du temps de travail fait partie des éléments qui peuvent recréer de l'emploi, de la croissance, et une dynamique de négociation telle qu'on les a connus au moment des 35 heures", estime Mohammed Oussedik, secrétaire confédéral à la CGT. "Nous pensons aussi que cela peut réduire les inégalités. Car en situation de crise, la réduction du temps de travail est bel et bien utilisée, mais par des temps partiels imposés, des contrats courts*

<sup>1</sup> En juillet. [Source](#).

et du chômage partiel. Elle est subie pour les salariés et choisie pour les entreprises. Il est temps de remettre ce débat au centre du dialogue social et d'en faire un sujet de négociation. Nous voulons un grand débat public et allons faire des propositions concrètes. Nous visons une loi sur les 32 heures qui serait évidemment économiquement viable et profitable à tous."

## 35 heures, pacte de responsabilité, emplois d'avenir : quel bilan ?

Assouplies à plusieurs reprises depuis les lois Aubry<sup>2</sup>, régulièrement attaquées par le patronat, la droite, et même par une partie du gouvernement<sup>3</sup>, les 35 heures ont pourtant à leur actif un bilan positif en termes d'emplois.

"Entre 1997 et 2001, le chômage a diminué en France, dans des proportions inédites, en particulier entre 1999 et 2000, après l'entrée en vigueur de la loi Aubry I", souligne la députée socialiste Barbara Romagnan dans son **rapport** parlementaire<sup>4</sup> sur les 35 heures.

Entre 1997 et 2001, deux millions d'emplois sont créés dans le secteur marchand en France, "un niveau sans précédent depuis les années 1950", précise le rapport. Les 35 heures ne sont certes pas la seule cause de ces bons chiffres. L'économie française se trouve aussi dans une phase ascendante.

Mais selon les conclusions du rapport, la réduction du temps de travail à 35 heures conduit à elle seule à la création de 350 000 emplois. Pour un coût pour les caisses publiques de 12 800 euros par emploi créé. Un coût

"à comparer avec l'indemnisation nette moyenne d'un chômeur qui s'élèverait à 12 744 euros par an en 2011", souligne la députée Barbara Romagnan.

Un bilan à mettre en balance avec les 60 000 euros par emploi créé de la politique d'allègement de charges patronales du récent pacte de responsabilité, censé générer un demi million d'embauches d'ici 2017...

► Lire notre **article**.

Quant aux emplois d'avenir, des contrats aidés subventionnés par l'État à hauteur de 75% du Smic pendant trois ans, lancés en 2012, ils ont permis fin 2014 l'embauche de 113 000 jeunes. La grande majorité a été recrutée par le secteur non marchand (associations et collectivités).

## Partager le travail : un tabou idéologique

Dans ce contexte, la diminution du temps de travail constitue "la politique en faveur de l'emploi la plus efficace et la moins coûteuse qui ait été conduite depuis les années 1970", concluait la députée dans son

<sup>2</sup> Avec la loi dite Tepsa en 2007, puis la loi sur la sécurisation de l'emploi de 2013, qui prévoit la possibilité d'y déroger par un accord d'entreprise ou de branche.

<sup>3</sup> Lors de son **audition** devant la commission d'enquête de l'assemblée nationale l'an dernier, le ministre de l'Économie Emmanuel Macron, sans remettre en cause de front les bénéfices des 35 heures, jugeait que "les 35 heures ont envoyé un message négatif pour les entreprises étrangères souhaitant investir en France, cette réforme ayant été interprétée comme le signe que ce pays ne voulait plus travailler".

<sup>4</sup> De décembre 2014.

rapport, tout en évoquant l'horizon des 32 heures. Un bilan que la CGT n'est pas loin de partager. Pour Mohammed Oussedik,

*"La réduction du temps de travail n'est pas seulement un objectif sociétal. Les 35 heures ont eu un effet positif sur la création d'emplois. Et, cerise sur le gâteau, cela a permis de créer un élan de dialogue social comme jamais vu auparavant."*

*"La lutte contre le chômage devrait être une priorité. La réduction du temps de travail est un point essentiel pour y arriver, explique Barbara Romagnan à Basta !. On peut ne pas être d'accord, mais ce qui me surprend, c'est que presque personne n'en parle !" déplore l'élue.*

Un blocage qui profite de certains effets négatifs liés à l'application des 35h.

*"Pour beaucoup de gens, c'est allé de pair avec un durcissement des cadences de travail. Aujourd'hui, on fait face à un refus d'aborder la question du temps de travail dans le paysage politique et syndical français", témoigne Bruno Lamour, président du Collectif Roosevelt, le mouvement citoyen co-fondé par le fervent défenseur de la semaine de 32 heures, Pierre Larrouturou.*

Le partage du temps de travail fait partie des quinze **propositions** du Collectif Roosevelt

*"pour sortir de la crise et changer de modèle". "Nous ne disons pas que la réduction du temps de travail est la panacée absolue pour lutter contre le chômage. Mais ne pas du tout l'aborder, c'est affronter un handicap majeur. Il est nécessaire de relancer le débat", juge Bruno Lamour, qui regrette une véritable "barrière idéologique".*

Pourtant, des centaines d'entreprises françaises sont déjà passées aux 32 heures. La possibilité avait été ouverte dès la loi Robien de 1996, adoptée sous un gouvernement... de droite. Elle a ensuite été reprise par les lois Aubry.

La mutuelle Macif est l'une de ces entreprises qui est même passée à 31 heures 30. C'était en 2000.

*"À la fin des années 1990, l'entreprise manquait de personnel. La direction a donc profité des allègements de charges de la loi Aubry pour réduire le temps de travail et embaucher," raconte Frédéric Desrues, délégué du personnel CGT. "Avec les nouveaux emplois créés, 6 % de la masse salariale de l'époque, la Macif a lancé de nouvelles plateformes téléphoniques. Mais comme les embauches n'ont pas été faites là où il y avait besoin de personnels supplémentaires, le travail s'est intensifié pour beaucoup d'employés."*

Les délégués du personnel critiquent aussi le gel de salaires qui a suivi leur passage à 31 heures 30. Mais ils ne le remettent pas en cause pour autant. Et auront même peut-être à le défendre dans les mois à venir.

*"La direction veut remettre à plat le statut social de la Macif d'ici janvier 2018. Il se dit qu'elle veut revenir aux 35 heures", rapporte Virginie Demiselle, déléguée du personnel, elle aussi CGT.*

## Les Français travaillent plus que les Allemands ou les Scandinaves

Les entreprises comme la Macif font figure d'exception. Même si les *think tanks* néolibéraux ou patronaux se plaisent à dire le contraire, le temps de travail effectif moyen de France est loin d'être le plus faible d'Europe.

"Les Français travaillent moins que les autres" **annonçait** en juillet 2014 la fondation néolibérale Ifrap (Fondation pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques) pour présenter une **étude** du centre d'analyse économique proche du patronat Coe-Rexecode. "La durée de travail effective des salariés à temps complet est de 1661 heures en France, soit 239 heures de moins que les Britanniques, 186 heures de moins que les Allemands et 120 heures de moins que les Italiens", déplorait l'Ifrap.

Mais le calcul faisait totalement l'impasse sur les salariés à temps partiel. Qui sont à 80 % des femmes.

Si l'institut Coe-Rexecode avait pris en compte les temps partiels, qui concernent en France près d'un tiers des femmes salariées – et près de la moitié en Allemagne –, il serait arrivé à un temps de travail effectif moyen d'environ 35,6 heures par semaine dans l'Hexagone, contre 35,3 heures en Allemagne, et encore moins en Scandinavie et aux Pays-Bas <sup>5</sup>. Le temps de travail effectif n'est donc pas inférieur à celui des Allemands. Il y est aussi un peu moins inégalitaire, avec une moyenne de 40 heures par semaine pour les hommes et 34 heures pour les femmes, soit six heures d'écart <sup>6</sup>. Chez notre voisin allemand, qui fait tant rêver les conservateurs, cet écart entre hommes et femmes est de neuf heures. Une différence qui se répercute ensuite sur le niveau des retraites.

**"Sans cela, nous n'aurons plus jamais de plein emploi en Europe"**

Le fantasme patronal d'une Allemagne où les 35 heures feraient crier au scandale et à l'aberration économique ne tient pas. La semaine de 35 heures existe aussi outre-Rhin, dans certaines conventions collectives. Et depuis plus longtemps que chez nous. Elle a été adoptée pour les secteurs de la métallurgie et de l'industrie du livre en 1995, soit trois ans avant la première loi Aubry. Le temps de travail légal est aussi de 35 heures dans l'industrie du bois et du plastique, et de 34 heures par semaine dans les Télécoms <sup>7</sup>.

Le grand constructeur automobile Volkswagen a même mis en place une semaine de 28,8 heures dès 1993, avant de revenir partiellement sur cette diminution il y a quelques années. Aujourd'hui, le temps de travail chez Volkswagen varie entre 25 et 35 heures par semaine. Une réalité soigneusement oubliée par les tenants ici du "modèle" allemand. Patronat – et éditorialistes – français évitent aussi de se faire l'écho des débats sur le temps de travail qui agitent régulièrement l'Allemagne. L'actuelle ministre (sociale-démocrate) de la Famille a ainsi lancé des discussions sur la mise en place d'une semaine de travail à temps plein de 32 heures pour les jeunes parents, sans perte de salaire.

Plus radical, des dizaines d'économistes allemands ont adressé un lettre ouverte il y a deux ans aux décideurs politiques et aux syndicats pour demander une semaine à temps plein à 30 heures.

<sup>5</sup> 34,3 heures au Danemark, 34 en Norvège, 31,7 aux Pays-Bas. **Source**.

<sup>6</sup> Source : **OCDE**.

<sup>7</sup> **Source** : Fondation Hans-Böckler, institut WSI.

► Lire notre [article](#)

"Sans cela, nous n'aurons plus jamais de plein emploi, ni en Allemagne, ni ailleurs en Europe", explique Heinz-Josef Bontrup, professeur d'économie dans la Ruhr et initiateur de cette lettre ouverte. "Or, le chômage de masse, c'est l'instrument de discipline par excellence pour le capital. Nous avons constaté dans nos calculs que l'augmentation de la productivité des dernières décennies en Allemagne n'a pas du tout été utilisée pour réduire le temps de travail. La quasi-totalité des gains est allée au capital. Nous voyons aujourd'hui le résultat : les salaires sont bas, le marché du travail est précarisé. Et ça vaut évidemment pour tous les pays d'Europe."

## Semaine de quatre jours ou compte épargne-temps ?

Heinz-Josef Bontrup et ses collègues ont proposé une réduction progressive de 5 % par an pour arriver à une semaine de 30 heures en cinq ans, sans perte de salaire.

"Dans un pays riche comme l'Allemagne, évidemment que c'est possible de le financer. Il faudrait juste mieux répartir les revenus, du haut vers le bas, et pas dans l'autre sens comme c'est le cas aujourd'hui."

Sous quelles formes une nouvelle réduction du temps de travail serait-elle possible dans un pays comme la France ?

"Sur les modalités, il y a différentes positions parmi les partisans de la réduction du temps de travail", explique David Feltz, du Collectif Roosevelt. "Certains restent sur l'idée de la semaine de quatre jours, financée en grande partie par les cotisations. D'autres misent plus sur la mise en place d'un compte épargne-temps sur toute la vie."

L'option compte épargne-temps est plutôt défendue par les Verts.

"Nous sommes évidemment pour les 35 heures, mais leur mise en application, qui s'est faite par secteur plutôt que par entreprise, a posé des problèmes, surtout pour les très petites entreprises", explique Agnès Michel, responsable de la commission économie à EELV. "Pour nous, la question du temps de travail se pose davantage dans une dynamique de lissage au cours de la vie. Nous sommes pour le partage du temps de travail, mais plutôt dans le sens d'une réduction globale tout au long de la vie, pour laisser du temps pour se former, se reconvertir, s'occuper d'un proche, de sa famille, pour récupérer après une maladie."

## Qu'en pensent les autres syndicats de salariés ?

"Attention", répond Éric Beynel, porte-parole de l'Union syndicale Solidaires : "une répartition du temps de travail tout au long de la vie, cela veut dire qu'il y a des périodes avec un temps de travail élevé. Cela a un effet irréversible sur la santé et sur l'espérance de vie des travailleurs. Pour nous, la réduction du temps de travail a toujours été une

revendication forte. Il ne faut pas laisser la droite revenir en arrière sur les 35 heures, et il faut même aller vers les 32 heures, avec le même niveau de salaire. Nous nous réjouissons que la question revienne dans les débats."

Reste qu'au niveau politique, le petit parti fondé par Pierre Larrouturou, *Nouvelle Donne*, est le seul à faire d'un nouveau partage du temps de travail un thème central. Dans le paysage syndical, ni la CFDT, qui a pourtant longtemps porté le sujet, ni FO ne souhaitent vraiment s'engager dans cette direction.

"Le partage du temps de travail reste un sujet, mais le problème ne se pose pas dans les mêmes termes qu'il y a 20 ans. Le débat aujourd'hui, c'est plus l'évolution du travail, avec le numérique et le télétravail", rapporte Hervé Garnier, secrétaire confédéral de la CFDT.

Pour FO, la revendication des 32 heures "n'est pas une priorité", rappelle Jean-Claude Mailly en juillet lors d'une rencontre avec le patronat. Force ouvrière se concentre sur la lutte contre l'austérité.

Les deux organisations ont probablement été échaudées par les difficultés engendrées par les 35 heures pour une partie des salariés, illustrée par les difficultés rencontrées par les personnels soignants à l'hôpital.

"On a vendu la réduction du temps de travail avec l'argument d'une amélioration pour les salariés en poste. Et ce n'est pas ce qui s'est produit," analyse David Feltz, du Collectif Roosevelt. "Alors que l'enjeu principal est la solidarité avec ceux qui n'ont pas d'emploi. On ne peut plus poser le débat de la même façon qu'au moment des lois Aubry."

C'est pourquoi le collectif Roosevelt préfère aujourd'hui aborder le sujet sous l'angle

"de la redistribution du travail et des revenus," indique Bruno Lamour. "L'écart entre les rémunérations les plus élevées et les plus basses augmente toujours plus en France. On ne peut pas séparer cette question de celle du temps de travail."

## Temps de travail : le modèle Liliane Bettencourt

Le mouvement alter-mondialiste basque *Bizi* a de son côté choisi<sup>8</sup> de retourner la question : non pas partir du temps de travail moyen de 35 ou 40 heures par semaine pour le réduire, mais du minimum. Et montrer que nous pourrions travailler seulement... une heure par jour !

La proposition semble provocatrice. Elle vise à repenser notre rapport au travail, à imaginer une société où non seulement les richesses produites seraient mieux réparties, mais où l'on produirait moins, où le travail libre organisé au niveau de petits groupes primerait sur le travail contraint géré au niveau de la société.

Tous les citoyens à partir de 16 ans auraient accès s'ils le veulent – et le peuvent – à cette heure de travail quotidienne, ou à cinq heures par semaine. Un temps de travail qui serait alors plus conciliable avec des études ou une formation, avec la retraite ou la pénibilité physique...

---

<sup>8</sup> Dans un **livret** publié en 2010, et qui reprend en les adaptant les positions du livre *Travailler deux heures par jour* publié en 1977 par le Collectif Adret.

"Et comment je serais payé si je ne travaille qu'une heure par jour ?", interroge Bizi.

Réponse :

"En fait, le revenu de chacun dépend essentiellement de la manière dont la société décide de distribuer une production globale  $X$  entre ses membres et non pas du nombre d'heures que chacun a consacrées à cette production. Sinon, bien évidemment, Liliane Bettencourt aurait peu de chances d'être milliardaire."

Rachel Knaebel

Illustration : CC Alan Cleaver